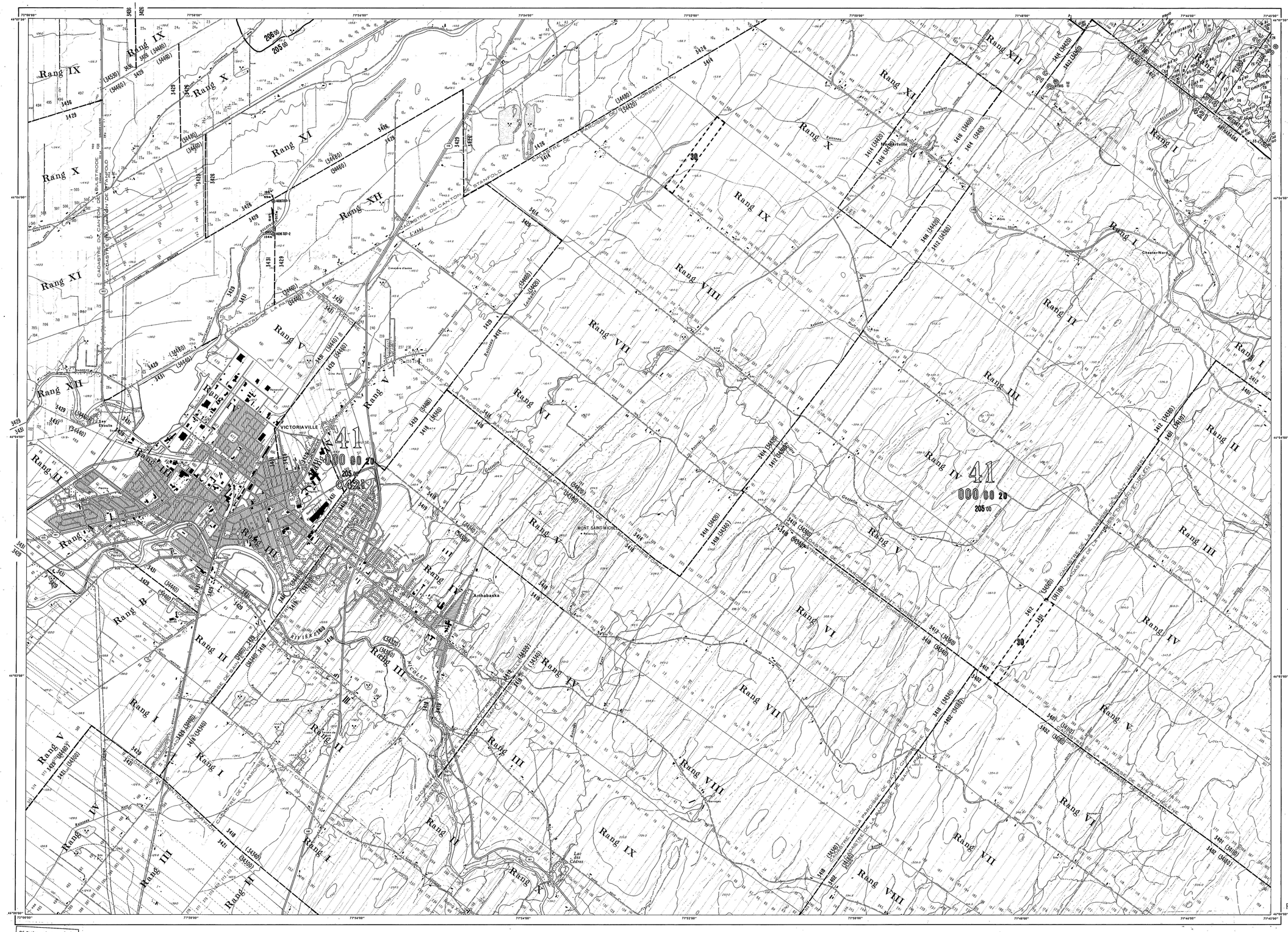

Dépôt légal - 2e trimestre 1983

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou relief, roches d'île ou d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de fauche
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux R
— (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche R (E)
— à sapin et/ou épinette rouge R (SR)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— à pin rouge R (PR)
— à pin gris R (PG)
— à thuya (cèdre) R (T)
— à mélèze R (M)
— à peuplier R (P)
(plantation) R p
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) S (E)
— (aucune essence compagne prédominante) S (E)
— à thuya (cèdre) S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— à pin rouge S (PR)
— à pin gris S (PG)
— à mélèze S (M)
— à sapin (sapinière) S (SA)
Pinède à pin blanc (avec pin rouge PB (PR)
— (d'un rouge) et/ou occupant plus de 75% de la portée résineuse) PB (PR)
— (aucune essence compagne prédominante) PB (R)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— avec mélèze PB (M)
— avec peuplier PB (P)
— avec pin gris PB (PG)
(plantation) PB p
Pinède à pin rouge (à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) PR (PR)
— (aucune essence compagne prédominante) PR (R)
— avec thuya (cèdre) PR (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
— avec mélèze PR (M)
— avec pin gris PR (PG)
(plantation) PR p
Pinède à pin gris (à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) PG (PG)
— (aucune essence compagne prédominante) PG (R)
— avec thuya (cèdre) PG (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge PG (E)
— avec pin rouge PG (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge PG (PB)
— avec mélèze PG (M)
— avec sapin et/ou épinette blanche PG (SA)
(plantation) PG p
Pinèraie (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) PJ (PG)
— (aucune essence compagne prédominante) PJ (R)
— avec thuya (cèdre) PJ (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge PJ (E)
— avec pin rouge PJ (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge PJ (PB)
— avec mélèze PJ (M)
— avec sapin et/ou épinette blanche PJ (SA)
(plantation) PJ p
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (T)
— (aucune essence compagne prédominante) C (R)
— à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— à mélèze C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— à pin gris C (PG)
— à peuplier C (P)
— à sapin et/ou épinette blanche C (SA)
(plantation) C p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pu
— (aucune essence compagne prédominante) Pu (R)
— à thuya (cèdre) Pu (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Pu (E)
— à mélèze Pu (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge Pu (PB)
— à pin rouge Pu (PR)
— à pin gris Pu (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche Pu (SA)
(plantation) Pu p
MÉLÈZE (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Me
— (aucune essence compagne prédominante) Me (R)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge Me (PB)
— à pin rouge Me (PR)
— à pin gris Me (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche Me (SA)
(plantation de mélèzes européens) Me(E) p
(plantation de mélèzes hybrides) Me(H) p
(plantation de mélèzes japonais) Me(J) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue / Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris F1 PG F1 (PG)
— avec pin blanc F1 PB F1 (PB)
— avec pin rouge F1 PR F1 (PR)
— avec épinette noire F1 PE F1 (E)
— avec sapin F1 SA F1 (SA)
— avec épinette noire ou rouge F1 E F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin BJ SA BJ (SA)
— avec épinette noire ou rouge BJ E BJ (E)
— avec épinette blanche BJ SB BJ (SB)
— avec pin blanc BJ PB BJ (PB)
— avec pin rouge BJ PR BJ (PR)
— avec pin gris BJ PG BJ (PG)
— avec mélèzes BJ M BJ (M)
Peupleraie avec sapin Pe SA Pe (SA)
— avec pin blanc Pe PB Pe (PB)
— avec pin rouge Pe PR Pe (PR)
— avec épinette noire ou rouge Pe E Pe (E)
— avec mélèzes Pe M Pe (M)
Érablière rouge résineux Erx R Erx (R)
Érablière résineuse Er R Er (R)
— à pin blanc Er PB Er (PB)
— à pin rouge Er PR Er (PR)
Mélangés à feuillus résineux M F R MFR (R)
— sur station humide M F R MFR (R)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus F
— d'essences intolérantes F
— sur station humide F
— (plantation) Fp
Bouleaux à bouleaux blancs BJ
— à bouleaux jaunes BJ
Peupleraies Pe
Érablières rouges Erx
Érablières Er
— à bouleaux blancs Er BJ
— à bouleaux jaunes Er BJ
— à peupliers Er Pe
— à feuillus d'essences intolérantes Er F1
— à feuillus d'essences tolérantes Er F2
Plantation d'érables rouges Erx p
— de bouleaux jaunes BJ p
— de peuplier Pe p
— de peuplier hybride Pe(H) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle cp
Coupe partielle en damier cd
Coupe partielle par bande cb
Coupe partielle plus épaisseur légère cpl
Chablis vent cv
Chablis partiel cp
Brûlis dbr
Brûlis partiel brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ct
Brûlis br
Chablis total cvt
Épidémie sévère es
Brûlis bs
Plantation p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TYPES DE	
10 (ans)	—	0-30 ans
30 +	—	31-50 +
50 +	—	51-80 +
70 +	—	81-90 +
90 +	—	91-100 +
100 +	—	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-30 (ans)
70-50 +	30-50 +
70-80 +	30-80 +
90-50 +	50-80 +
90-80 +	50-80 +
100-70	70-100 +

FORÊT INÉGALIÈRE

Jin (jeune inégalienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges entre 0 et 90 ans.
Vin (vieux inégalienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges entre 90 et 200 ans.
Pin (pin inégalienne) Peuplé à dominance de pin blanc et/ou de pin rouge, peuplement des tiges entre 0 et 90 ans.
Pvin (pin vieux inégalienne) Peuplé à dominance de pin blanc et/ou de pin rouge, peuplement des tiges entre 90 et plus de 200 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 80 %	f
Très forte	81 % et plus	tf

Superficie estimée de pentes : 0 % s
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C3 cp 50 m D — défoliation, classe de pente, classe d'âge, cause de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences, type de couvert

R C5 d 80 bf — classe de pente, classe d'âge, cause de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Photographie aérienne : 1979
Carte forestière : Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 80/0/1 , 1/10/82

31 8 S.E.	21 L 5 S.O.	21 L 6 S.O.	
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 1 S.E.	21 L 4 S.O.	21 L 3 S.O.	
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 H 16	21 E 13	21 E 14	

21 L/4 S.O. 2

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 18°

ÉQUIDISTANCE DES COURBES : 10 MÈTRES

FORÊT PRIVÉE UG 41